

La Villeneuve

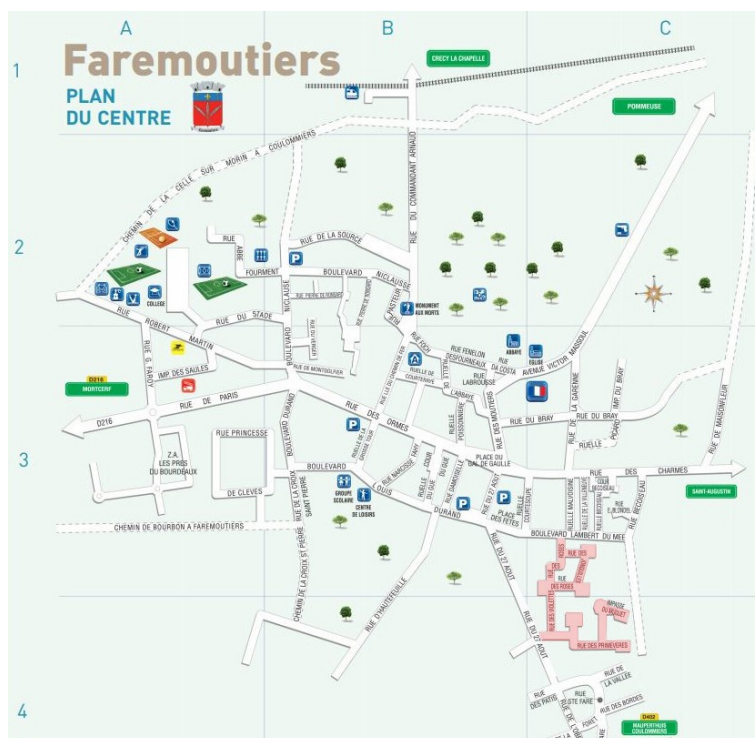
Le lieu-dit La Villeneuve se situe sur les terres appelées "Le Gué de la Villeneuve". Un lotissement a été créé à cet endroit. Il est bordé par le boulevard Lambert du Mée au Nord, à l'Ouest par la D25 et à l'Est en partie par la ferme de la Villeneuve et par la voie douce.

La Villeneuve est le nom d'une pièce de terre qui se situe au Sud du boulevard Lambert du Mée. Une exploitation agricole est située à l'angle de ce boulevard avec l'ancien chemin de Faremoutiers aux Bordes qui menait également à la croix Sainte-Fare.

Celle-ci est située sur le point le plus haut de ce chemin.

Les terrains situés autour de la ferme ont été urbanisés sous forme d'un lotissement "La Villeneuve I". Ce lotissement de 41 pavillons a été construit en 1979. Les noms de rues ont été baptisées : **rue des Roses**, **rue des Jonquilles** et **rue des Violettes**⁽¹⁾.

Puis un second lotissement "La Villeneuve II" a vu le jour en 1980 constitué de 49 pavillons. Les noms de rues ont été baptisées : **rue des Primevères** et **impasse du Muguet**⁽¹⁾.



Rue des Roses
(lotissement "La Villeneuve I")

Photos : N. Lucas
Association "Regard en Coin" - 2023



(1) Registre des délibérations du conseil municipal - Archives communales



Rue des Jonquilles
(lotissement "La Villeneuve I")

Photos : N. Lucas
Association "Regard en Coin" - 2023



Rue des Violettes
(lotissement "La Villeneuve I")

Photos : N. Lucas
Association "Regard en Coin" - 2023





Rue des Primevères
(lotissement "La Villeneuve II")

Photos : N. Lucas
Association "Regards en Coin" - 2023



Impasse du Muguet
(lotissement "La Villeneuve II")

Photos : N. Lucas
Association "Regard en Coin" - 2023

La "voie douce" (ou "voie verte")

Ce chemin part du boulevard Lambert du Mée et aboutit au hameau des Bordes. Cette voie permet aux randonneurs, écoliers, vélos de se promener en toute quiétude.



Voie douce - Photo : I. Aubertin - 2023

A l'angle de cette voie et du boulevard Lambert du Mée, se trouve la ferme de la Villeneuve. Elle existe depuis plusieurs siècles et elle est toujours en exploitation.



*Ferme de la Villeneuve et la voie douce
Photos : N. Lucas - Association "Regard en Coin" - 2023*



*Ferme de la Villeneuve et la voie douce
Photos : N. Lucas - Association "Regard en Coin" - 2023*



*Ferme de la Villeneuve
Photos : I. Aubertin - 2023*



La Croix Sainte-Fare

A mi-parcours de la voie douce, on trouve la Croix Sainte-Fare implantée entre quatre arbres. Elle fut la destination de processions religieuses qui partaient de l'église de Faremoutiers. La croix fut dressée au temps où les pèlerinages étaient nombreux, surtout au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle et servaient de halte aux processions⁽¹⁾.

Le rôle des croix était de matérialiser les limites entre les ressorts des dîmes, qui devinrent ensuite les limites communales⁽²⁾.



Croix Sainte-Fare entre les arbres
Carte postale ancienne - début du XX^{ème} siècle



Croix Sainte-Fare entre les arbres, au même endroit
Photo : I. Aubertin - 2019.



A noter que la croix a perdu des éléments au fil du temps...



Procession Sainte-Fare, destinée à la commémoration de la 1^{ère} abbesse, fondatrice de la ville. Le départ se faisait de l'église Saint-Sulpice pour arriver à la Croix Sainte-Fare
Carte postale ancienne - 1902

(1) Source : Docteur Yves RICHARD— Au cœur de la Brie », édition Amattéis (1993)

(2) Dîme : est une contribution variable étymologiquement de 10% à verser en nature ou en espèce à une institution civile ou religieuse. Elle est répartie en trois parts : une pour la paroisse, une pour les pauvres et la dernière pour les clercs qui la desservent. Elle a été abolie en 1793, après la révolution. (Source : <https://fr.wikipedia.org>)